

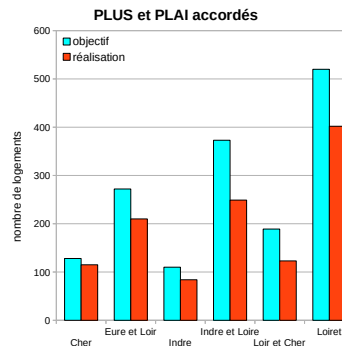
LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 novembre 2019

Parc Public - hors ANRU - Programmation révisée

REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	943	675	72%	649	508	78%
Cher	54	45	83%	74	70	95%
<i>dont CA Bourges</i>	29	29	100%	63	63	100%
Eure et Loir	189	147	78%	83	63	76%
Indre	74	56	76%	36	28	78%
Indre et Loire	229	172	75%	144	77	53%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	87	72	83%	71	24	34%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	142	100	70%	73	53	73%
Loir et Cher	69	21	30%	120	102	85%
Loiret	328	234	71%	192	168	88%
<i>dont Orléans Métropole</i>	175	117	67%	120	84	70%
<i>dont CD Loiret</i>	153	117	76%	72	84	117%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL

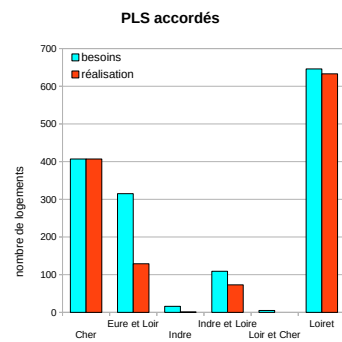


Les perspectives révisées de la programmation régionale 2019 portent sur 1 592 logements PLUS/PLAI, dont 194 en structures et 4 PLAI pour des Gens Du Voyage.

5 départements ont engagé plus de 70% de leurs objectifs.

REGION	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	625	570	825	665	48	8
Cher	341	341	63	63	3	3
<i>dont CA Bourges</i>	105	105	49	49	0	0
Eure et Loir	60	0	215	129	40	0
Indre	0	0	16	1	0	0
Indre et Loire	0	5	104	63	5	5
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	0	5	57	45	5	5
<i>dont CD Indre et Loire</i>	0	0	47	18	0	0
Loir et Cher	0	0	5	0	0	0
Loiret	224	224	422	409	0	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	0	0	406	393	0	0
<i>dont CD Loiret</i>	224	224	16	16	0	0
Réserve régionale	-7 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Le contingent 2019 a été augmenté et porté à 1 491 PLS en fonction des agréments déjà délivrés et des prévisions de nouveaux besoins exprimés.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le Fonds de solidarité pour le logement en région Centre-Val de Loire en 2018

	Nombre de ménages aidés	Montant des aides versées (en €)	dont accès et maintien dans le logement	dont aides aux paiements des factures (énergie, eau, téléphone)
Cher	5 567	2 104 612	830 330	848 539
Eure-et-Loir	3 292	1 363 057	207 842	685 215
Indre	858	557 717	290 306	82 116
Indre-et-Loire	3 306	1 437 015	561 866	420 846
Loir-et-Cher	2 248	897 759	545 998	393 461
Loiret	1 573	800 802	462 976	337 826
Région Centre-Val de Loire	16 844	7 160 962	2 899 318	2 788 003

Source : enquête FSL (données fournies par les Conseils départementaux)

En 2018, les aides des FSL ont concerné plus de 16 800 ménages dans le Centre-Val de Loire, pour près de 7,2 M€, majoritairement pour des aides à l'accès et au maintien dans le logement. Le nombre de ménages aidés et les aides versées ont baissé respectivement de 14 % et de 6 % par rapport à 2017. Selon les départements, les règlements du FSL ont plutôt mis l'accent sur les aides au paiement des factures (Cher et Eure-et-Loir). Les aides accordées aux ménages ayant des difficultés de paiement (fournitures d'eau, d'énergie et de téléphone) ont globalement diminué de 10 % en 2018 par rapport à 2017. L'Indre et le Loiret ont connu les plus fortes baisses, respectivement - 30 % et - 16 %.

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été instauré par la loi du 31 mars 1990 relative à la mise en oeuvre du droit au logement.

Il est destiné à accorder des aides aux personnes et aux familles dont les difficultés d'accès ou de maintien dans le logement proviennent de difficultés financières ou du cumul de difficultés financières et d'insertion sociale.

Il accorde :

- des **aides à l'accès** au logement (prêts ou subventions permettant de faire face aux dépenses liées à l'entrée dans un logement, octroi de garanties aux bailleurs),
- des **aides au maintien dans le logement** (prêts ou subventions pour résorber des impayés de loyer,
- des **aides à des copropriétaires occupants** dans des copropriétés dégradées,
- ainsi que des **aides pour le paiement des factures de fluides** (énergie, eau, téléphone).

Il finance également des mesures d'**accompagnement social** des ménages centrées sur le logement et de **gestion locale adaptée** (financement des aides à la sous-location et à la gestion locale adaptée).

Initialement co-pilotés et financés à parité par l'État et les Départements et les fournisseurs d'énergie, le FSL est depuis 2005 sous la seule responsabilité administrative et financière des Départements, l'État versant toutefois chaque année une compensation financière.

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 novembre 2019

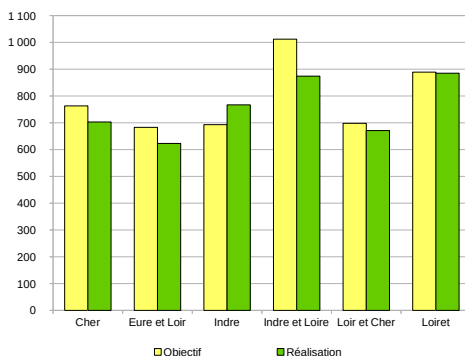
Service Connaissance Aménagement
Transition Énergétique Logement
Département Habitat Construction

Parc Privé - Programmation révisée

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	4 738	4 523	95%
Cher	763	703	92%
<i>dont CA Bourges</i>	245	187	76%
Eure et Loir	683	623	91%
Indre	693	767	111%
Indre et Loire	1 012	874	86%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	305	253	83%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	707	621	88%
Loir et Cher	698	671	96%
Loiret	889	885	100%
<i>dont Orléans Métropole</i>	298	313	105%
<i>dont CD Loiret</i>	591	572	97%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

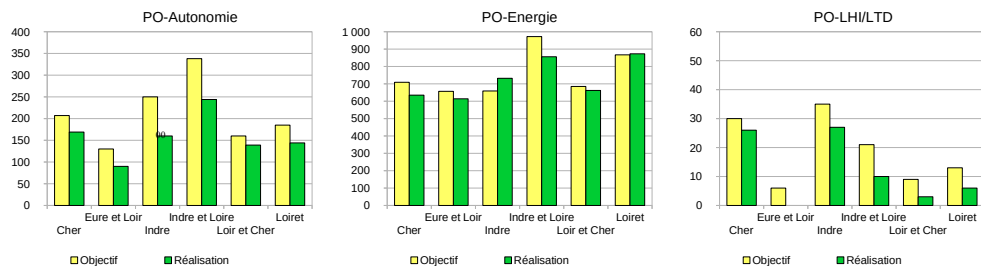


A fin novembre, l'objectif révisé de logements Habiter Mieux est pratiquement atteint pour la région. Les territoires de l'Indre et d'Orléans Métropole ont déjà dépassé leur objectif révisé.

Aides aux propriétaires occupants

REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 270	946	74%	4 549	4 372	96%	114	72	63%
Cher	207	169	82%	709	635	90%	30	26	87%
<i>dont CA Bourges</i>	57	36	63%	225	175	78%	8	2	25%
Eure et Loir	130	90	69%	657	614	93%	6	0	0%
Indre	250	160	64%	659	732	111%	35	27	77%
Indre et Loire	338	244	72%	972	856	88%	21	10	48%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	58	44	76%	289	250	87%	5	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	280	200	71%	683	606	89%	16	10	63%
Loir et Cher	160	139	87%	685	662	97%	9	3	33%
Loiret	185	144	78%	867	873	101%	13	6	46%
<i>dont Orléans Métropole</i>	45	33	73%	294	313	106%	3	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	140	111	79%	573	560	98%	10	6	60%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Le nombre d'engagement de dossiers autonomie augmente par rapport à novembre de l'année dernière (+156 logements financés).

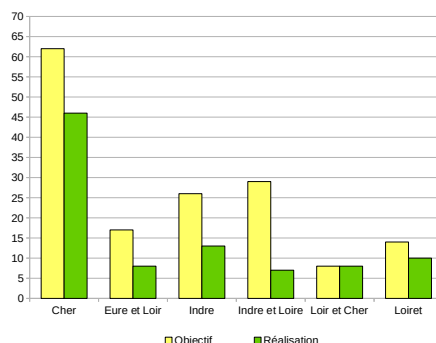
Les objectifs révisés de travaux d'amélioration énergétique pour des propriétaires occupants sont pratiquement atteints en région.

Le taux de réalisation de dossiers de lutte contre l'habitat indigne est plus faible comparativement aux autres dossiers de propriétaires occupants. 72 logements ont été financés à fin novembre en région.

Aides aux propriétaires bailleurs

REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	147	92	63%
Cher	62	46	74%
<i>dont CA Bourges</i>	17	11	65%
Eure et Loir	26	8	31%
Indre	8	13	163%
Indre et Loire	29	7	24%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	15	3	20%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	14	4	29%
Loir et Cher	8	8	100%
Loiret	14	10	71%
<i>dont Orléans Métropole</i>	2	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	12	10	83%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



92 logements de propriétaires bailleurs ont bénéficié d'une subvention Anah.

Le Cher (Etat) concentre le plus de dossiers réalisés (35).

Les réalisations régionales sont en hausse par rapport à novembre de l'année dernière (+19).